

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2023

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AS727

présenté par
Mme Vidal, rapporteure

ARTICLE 6

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« autonomie »

par les mots :

« d'aide et d'accompagnement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel